



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 JANVIER 2022
Affiché le 02/02/2022**

Date de la convocation : 19/01/2022
Nombre de Conseillers : 19
Présents : 12
Votants : 16

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE.

Pouvoirs : M. François JOUANNAULT à M. Eric DRAPEAU

Mme Patricia LEPINE à Mme Arlette ROY

Mme Béatrice PEREIRA à Mme Chantal SUBRA

M. Eric THICKETT à M. Dominique MOREL

Absents excusés : Mme Andrée JOUSSEAUME, MM. Patrick RAMOS et Gérard VILATTE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 09/12/2021.

Le procès-verbal de la séance du 09/12/2021 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 16 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Cocktail apéritif pour le marché de Noël par la société AUNIS RECEPTIONS pour un montant de 1.208,00€ TTC.
- Réalisation d'esquisses pour la Galerie par la société LIM ARCHITECTURE pour un montant de 1.250,00€ HT, 1.500,00€ TTC.
- Installation d'un délesteur à l'église par la société FABRICE CHAILLOUX pour un montant de 687,80€ HT, 756,58€ TTC.
- Reprise de l'éclairage public rue du Mississippi par le SDEER pour un montant de 10.514,41€ HT sur 5 annuités.
- Travaux de génie civil annexe rue du Mississippi par le SDEER pour un montant de 32.048,75€ HT, 38.458,50€ TTC.
- Mission partielle de maîtrise d'œuvre pour le pôle commerce du Parc par la société CAILLAUD-PIGUET pour un montant de 4.500,00€ HT, 5.400,00€ TTC.
- Réfection des allées du cimetière par la société ATLANROUTE pour un montant de 26.767,50€ HT, 32.121,00€ TTC.
- Travaux intérieur de l'Atelier par la société TOITURES CP pour un montant de 44.659,00€ HT, 53.590,80€ TTC.
- Fourniture d'un capteur pédagogique CO2 par la société PYRESCOM pour un montant de 390,00€ HT, 468,00€ TTC.
- Fournitures de 13 capteurs CO2 pour le groupe scolaire par la société SANAPRA pour un montant de 1.007,50€ HT, 1.227,00€ TTC.
- Bornage et division parcellaire de la parcelle rue de la Borderie par la société SITEA CONSEIL pour un montant de 1.78,35€ HT, 1.654,02€ TTC.
- Production d'une illustration pour les cartes de vœux par la société LAURENT VICHERD pour un montant de 500,00€ TTC.
- Impression de cartes de vœux par la société IMPRIMERIE ROCHELAISE pour un montant de 140,00€ HT, 168,00€ TTC.
- Réparation d'un candélabre vétuste rue Claude Masse par le SDEER pour un montant de 157,72€ HT.

- Prélèvements et analyses alimentaires pour le restaurant scolaire par la société LABCO pour un montant de 405,02€ HT, 486,14€ TTC.
- Réfection des trottoirs chemin des Vignes par la société SNATP pour un montant de 12.500,00€ HT, 15.000€ TTC.
- Acquisition de chaises pour les mariages à l'église par la société JMB pour un montant de 464,84€ HT, 558,82€ TTC.
- Reprise de l'alimentation internet pour la bibliothèque par la société FABRICE CHAILLOUX pour un montant de 1.320,00€ HT, 1.584,00€ TTC.
- Honoraires de chiffrage pour la Galerie par la société E2CT pour un montant de 960,00€ HT, 1.152,00€ TTC.
- Impression des divers documents de la Commune en 1.300 exemplaires par la société IMPRIMERIE ROCHELAISE pour un montant de 630,00€ HT (16 pages), 893,00€ HT (20 pages), 900,00€ HT (24 pages), 1.186,00€ HT (28 pages), 1.040,00€ HT (32 pages), 265,00€ HT (dépliant 4 ou 6 pages), 337,00€ HT (dépliant 3 volets).
- Broyage d'accotement et élagage de haies sur la Commune par la société BOINOT CHRISTIAN pour un montant de 7.290,00€ HT, 8.748,00€ TTC.
- Impression du guide pratique de la Commune par la société RAYNAUD IMPRIMEURS pour un montant de 608,00€ HT, 729,60€ TTC.
- Fourniture de mobilier urbain et de panneaux de signalisation par la société IDEO EQUIPEMENTS pour un montant de 2.528,97€ HT, 3.034,76€ TTC.

Délibération n°1 Fourrière animale – convention de mise à disposition d'un agent par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer la reconduction de la convention de mise à disposition d'un agent par la CDA de La Rochelle concernant la capture et le transport des chiens et chats errants.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°2 Renouvellement de l'adhésion au service retraites du Centre de Gestion 17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service retraites du Centre de Gestion de la Charente Maritime et autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Charente-Maritime ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°3 Délibération n°3 Réhabilitation et extension de la Mairie – Clôture d'opération – Demande de quitus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le dossier de clôture de l'opération,
- D'émettre un titre de recettes d'un montant de 16.49€
- De donner quitus sans réserve de sa mission à la SEMDAS.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour et 1 abstention.

Délibération n°4 Validation du Contrat de relance et de transition écologique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De valider le Contrat de relance et de transition énergétique ainsi que ses annexes,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 03 mars 2022 à 18h.
- Dates des prochaines élections pour tenue des permanences par les élus :
 - Election présidentielle : dimanches 10 et 24 avril 2022
 - Elections législatives : dimanches 12 et 19 juin 2022
- Date de la Fête de la Rosière : samedi 25 et dimanche 26/06/2022 : appel à candidature pour toutes les jeunes filles de 18 ans de la Commune

- Point de situation COVID sur la Commune : toujours le port du masque. Au niveau des écoles : fermeture de la classe de CM1 pour une semaine ainsi que des garderies pour tous les élèves et du restaurant scolaire pour les élémentaires ce jeudi.
- Réalisation du débat obligatoire en Conseil Municipal sur les garanties de protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.
- Accueil des gens du voyage : discussion autour de la proposition de mise à disposition à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle d'un terrain communal, sis à l'arrière de la déchetterie, pour accueillir des grands groupes durant la saison estivale 2022.
- Information du Conseil Municipal concernant le recours exercé par Monsieur Christophe Magdelaine contre la Commune (contre le « refus de la mairie de Salles sur Mer de sécuriser l'accès piéton à l'école maternelle communale ») et son refus de recourir à la médiation proposée par le Tribunal Administratif.
- Dossier de Projet d'Hôtellerie de Plein Air à Salles sur Mer : lancement d'un appel à candidature formalisé auprès de 3 candidats.